

PREPPER®

Blé • Orge • Seigle

Composition	Fludioxonil 25 g/L (2,36 % p/p)
Formulation	Suspension concentrée pour traitement de semences (FS)
A.M.M.	n° 2190559

DESCRIPTIF DU PRODUIT

PREPPER® est un fongicide de contact/pénétrant composé de fludioxonil, substance active appartenant à la famille chimique des phénylpyrroles (code FRAC 12). Efficace sur un grand nombre de champignons pathogènes pour les plantes cultivées, PREPPER® est homologué pour le traitement des semences de céréales à paille (blé, orge, seigle, triticales et épeautre) et est destiné à lutter contre la carie, les fusarioses et la septoriose.

Usages autorisés

PREPPER® est uniquement autorisé pour le traitement des semences en station industrielle fixe ou en station mobile (traitement à façon).

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai Avant Récolte
Blé*Trt Sem.*Champignons autre que pythiacées	Blé, Triticale, Epeautre	Fusarioses (<i>Fusarium spp</i> , <i>Microdochium nivale</i>), Carie, Septoriose	0,2 L/q	1 / an	DAR F (BBCH 00)
Orge*Trt Sem.*Champignons autre que pythiacées	Orge	Fusarioses (<i>Fusarium spp</i> , <i>Microdochium nivale</i>), Helminthosporiose	0,2 L/q	1 / an	DAR F (BBCH 00)
Seigle*Trt Sem.*Champignons autre que pythiacées	Seigle	Fusarioses (<i>Fusarium spp.</i> , <i>Microdochium nivale</i>)	0,2 L/q	1 / an	DAR F (BBCH 00)

DAR F : Délai Avant Récolte couvert par le stade d'application (traitement de semences).

Les Limites Maximales de Résidus (LMR), définies au niveau de l'Union Européenne, sont consultables à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>.

CERTIS Europe B.V. et Globachem NV ne préconisent l'utilisation de PREPPER® que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus, et à ce titre déclinent toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages en vigueur.

Spectre d'efficacité

- **Blé, triticales, épeautre à la dose maximale de 0,2 L/q :**

Tilletia caries (semences contaminées, sol sain) : efficacité > 90% ;

Fusarium sp. : efficacité > 70% ;

Microdochium nivale : efficacité > 90% ;

Septoria nodorum : efficacité > 90%.

- **Orge à la dose maximale de 0,2 L/q :**

Fusarium sp. : efficacité > 70% ;

Microdochium nivale : efficacité > 90% ;

Drechslera graminea : efficacité > 85% ;

- **Seigle à la dose maximale de 0,2 L/q :**

Fusarium sp. : efficacité > 70%.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Précautions

- Avant toute utilisation du produit, s'assurer que les semences ont été au préalable parfaitement nettoyées, triées et dépoussiérées afin d'optimiser l'application et la tenue du produit sur les semences. S'assurer que l'humidité des semences est inférieure à 16%. Ne pas appliquer PREPPER® sur des semences fissurées ou germées.
- Utiliser du matériel professionnel de traitement des semences en respectant les règles de bonnes pratiques et en portant les équipements de protection individuelle recommandés. Les appareils de traitement à flux continu doivent être calibrés avec PREPPER® avant utilisation.
- Pour un traitement de qualité, adapter le volume de bouillie selon les caractéristiques de la semence (espèce, PMG) et en fonction du matériel d'application utilisé pour assurer une couverture régulière de la semence.
- Ne pas utiliser les semences traitées pour la consommation humaine ou animale.

Préparation de la bouillie et traitement

Introduire le volume d'eau nécessaire dans la cuve de préparation (suivant la quantité de semences à protéger et le volume de bouillie choisi pour l'application). Le volume de bouillie, souvent compris entre 0,8 L/q et 1,5 L/q doit être adapté selon le matériel, l'espèce et le PMG.

Agiter le contenu de l'emballage pour homogénéiser le produit avant emploi. Ajouter la quantité de PREPPER® nécessaire. Après une agitation soignée, lorsque le mélange est homogène, l'application peut commencer.

En fin de journée, ou à l'occasion d'arrêts supérieurs à 6 heures, vidanger les circuits. Pour les arrêts de durée plus courte, maintenir simplement l'agitation.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Les mélanges avec d'autres produits de traitement de semences ou ATAS peuvent modifier le comportement physique de la bouillie lors de l'application. Il est donc recommandé de réaliser un test préalable pour le mélange.

PREVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances. Consultez votre distributeur pour connaître les cas avérés de résistance au niveau de votre région.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation, utilisation du produit, intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Pendant toute la durée d'utilisation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée pour réduire l'exposition.

Pour la **protection de l'opérateur**, porter dans le cadre du traitement des semences dans les stations industrielles fixes et stations mobiles (traiteurs à façon) :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :		
	MÉLANGE/ CHARGEMENT +CALIBRAGE	ENSACHAGE	NETTOYAGE
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)	Réutilisables	A usage unique*	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065 (combinaison ou ensemble veste + pantalon)	EPI vestimentaire		EPI vestimentaire
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1 OU combinaison de catégorie III type S/6	ET EPI partiel		ET EPI partiel
LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)			
PROTECTION RESPIRATOIRE (1) protection respiratoire certifiée minimum P2 (2) demi-masque certifié EN 140 équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 143B7)	(1)	(2) **	(1)

* En cas d'intervention.

** Si le poste d'ensachage n'est pas équipé d'un système d'extraction des poussières.

Pour la **protection du travailleur (sемеur)**, porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DU TRAVAILLEUR (SEMEUR) PENDANT LES PHASES DE :		
	CHARGEMENT DU SEMOIR	SEMIS	NETTOYAGE DU SEMOIR
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)	Réutilisables	A usage unique*	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065 (combinaison ou ensemble veste + pantalon)	EPI vestimentaire		EPI vestimentaire
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1	ET EPI partiel		ET EPI partiel
LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)			
PROTECTION RESPIRATOIRE protection respiratoire certifiée minimum P2			

* En cas d'intervention sur le semoir.

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les fûts doivent être stockés en position verticale sur leur embase et hermétiquement clos.

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, de l'humidité, dans un endroit frais, sec et aéré. Protéger du gel. **Plage de température recommandée : 3°C – 35°C.**

Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Nettoyage du matériel et gestion des fonds de cuve

Ne pas laisser de bouillie prête à l'emploi dans les circuits d'application ; rincer et nettoyer soigneusement les appareils d'application aussitôt après la fin du traitement. Eliminer les reliquats de bouillie et les eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application, en conformité avec la législation.

Élimination du produit et de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve de l'appareil d'application. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour les gros conditionnements (cuve de 1000L), apporter les emballages vidés et fermés à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

CERTIS Europe B.V. est partenaire de la filière A.D.I.VALOR.



PREMIERS SECOURS

Consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONNEMENT

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Bidon de 5 L	Carton de 4 x 5 L	40 cartons = 800 L	Carton 4 x 5 L
Bidon de 20 L	-	32 bidons = 640 L	Bidon de 20 L
Cuve de 1000 L	-	1 cuve = 1000 L	Cuve de 1000 L

PREPPER® - A.M.M. 2190559

(contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one)

**DANGER**

- H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P272** Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants, un vêtement de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351 +P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu et l'emballage comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer les semences traitées accidentellement répandues.

Délai de rentrée : non applicable (traitement de semences).

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

EN CAS D'URGENCE

**Composer le 15 ou le 112
ou contacter le centre anti
poison le plus proche.**

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (n°vert 0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01.72.11.00.03 (Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).
 Fiche de données de sécurité disponible sur : www.quickfds.com ou sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. ou en scannant le QR code avec votre téléphone mobile.



© Marque déposée Globachem N.V.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Distribué par Certis Europe B.V. France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5 rue Galilée – 78280 Guyancourt – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – v1 – 04/2020.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.